



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UPOV

CAJ/XX/2

ORIGINAL: français

DATE: 12 mai 1987

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

COMITE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

**Vingtième session
Genève, 17 et 18 juin 1987**

LISTE DES ORGANISATIONS INVITEES
A LA TROISIEME REUNION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Document établi par le Bureau de l'Union

1. Selon les décisions prises antérieurement - et notées lors de la trente-cinquième session du Comité consultatif, le 2 avril 1987 -, les organisations internationales non gouvernementales suivantes seront invitées à la troisième réunion avec les organisations internationales :

AIPH	Association internationale des producteurs de l'horticulture
AIPPI	Association internationale pour la protection de la propriété industrielle
ASSINSEL	Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales
CCI	Chambre de commerce internationale
CIOPORA	Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée
COMASSO	Association des obtenteurs de variétés végétales de la Communauté économique européenne
COSEMCO	Comité des semences du Marché commun
FIS	Fédération internationale du commerce des semences
-	Commission internationale de nomenclature des plantes cultivées de l'Union internationale des sciences biologiques.

2. Ces organisations ont été consultées lors de l'enquête préliminaire sur la révision de la Convention organisée à la suite des décisions prises en décembre 1986 par le Conseil à sa vingtième session ordinaire et par le Comité consultatif à sa trente-quatrième session, en préparation de la dix-neuvième session du Comité administratif et juridique. Toutefois, des réponses ont aussi été données par les autres organismes, internationaux et nationaux, suivants :

- British Society of Plant Breeders Ltd.
- CIPA Chartered Institute of Patent Agents du Royaume-Uni
- GIFAP Groupement international des associations nationales de fabricants de produits agrochimiques
- SEPROMA Syndicat professionnel de la sélection et de la production du maïs de la France.

Ces réponses - et de façon plus générale l'importance du point de l'ordre du jour "révision de la Convention" - posent la question de savoir s'il ne convient pas d'inviter aussi d'autres organismes que ceux qui sont énumérés au paragraphe 1 ci-dessus.

3. Afin de fournir quelques orientations au Comité, le Bureau de l'Union relève ce qui suit :

i) Outre les organisations mentionnées au paragraphe 1 ci-dessus, l'organisation internationale non gouvernementale suivante a été invitée à la Conférence diplomatique de 1978 (mais n'y a pas participé) :

FIPA Fédération internationale des producteurs de l'agriculture.

ii) Outre l'AIPH, l'ASSINSEL, la CIOFORA, le COMASSO et la FIS, les organisations suivantes ont été invitées par l'UPOV à la réunion d'information organisée conjointement par l'UPOV et l'OMPI le 10 janvier 1986 :

ABA American Bar Association

AIPLA American Intellectual Property Law Association.

iii) L'OMPI invite les organismes dont la liste est donnée en annexe aux sessions de son Comité d'experts sur les inventions biotechnologiques et la propriété industrielle. Jusqu'à présent, ces organismes ont délégué, au total, de vingt à trente personnes aux sessions.

4. Le Comité est prié de prendre les décisions nécessaires au sujet de la liste des organisations invitées à la troisième réunion avec les organisations internationales.

[L'annexe suit]

ANNEXE

LISTE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
INVITEES AUX SESSIONS DU COMITE D'EXPERTS DE L'OMPI
SUR LES INVENTIONS BIOTECHNOLOGIQUES
ET LA PROPRIETE INDUSTRIELLE¹

- ° AIPH Association internationale des producteurs de l'horticulture
- * ° AIPPI Association internationale pour la protection de la propriété industrielle
- ALIFAR Association latino-américaine des industries pharmaceutiques
- APAA Association asiatique d'experts juridiques en brevets
- ASIPI Association interaméricaine de propriété industrielle
- * ° ASSINSEL Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales
- * ATRIP Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en propriété intellectuelle
- * ° CCI Chambre de commerce internationale
- CEFIC Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique
- CEIPI Centre d'études internationales de la propriété industrielle
- CIFE Conseil des fédérations industrielles d'Europe
- ° CIOPORA Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée
- CISL Confédération internationale des syndicats libres
- CITI Confédération internationale des travailleurs intellectuels
- * ° CNIPA Comité des instituts nationaux des agents de brevets
- * ° COMASSO Association des obtenteurs de variétés végétales de la Communauté économique européenne
- ° EFPIA Fédération européenne des associations de l'industrie pharmaceutique
- EIRMA Association européenne pour l'administration de la recherche industrielle
- * EPI Institut des mandataires agréés près l'Office européen des brevets

¹ Les organisations dont le nom est précédé par un astérisque ont été représentées à la première session du Comité d'experts. Celles dont le nom est précédé par un cercle ont été représentées à la deuxième session.

- * ° FEMIPF Fédération européenne des mandataires de l'industrie en propriété industrielle
- * ° FICPI Fédération internationale des conseils en propriété industrielle
- ° FIIM Fédération internationale de l'industrie du médicament
- * ° FIS Fédération internationale du commerce des semences
- FMOI Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs
- ° GIFAP Groupement international des associations nationales de fabricants de produits agrochimiques
- ° IFIA Fédération internationale des associations d'inventeurs
- ILA Association du droit international
- ISO Organisation internationale de normalisation
- LAWASIA Association juridique de l'Asie et du Pacifique
- ° LES Licensing Executives Society International
- LITCA Association des négociateurs-conseils en propriété industrielle
- MPI Institut Max-Planck de droit étranger et international en matière de brevets, de droit d'auteur et de la concurrence
- PIPA Pacific Industrial Property Association
- * ° UNICE Union des industries de la Communauté européenne
- * ° UPEPI Union des praticiens européens en propriété industrielle
- USCIB United States Council for International Business
- * ° WFCC World Federation for Culture Collections

[Fin du document]